

# Chapitre 1

## Des États italiens au royaume d'Italie : le processus unitaire et ses limites

---

En août 1849, le phénomène révolutionnaire et unitaire, débuté au début de 1848, prend fin sur un échec. Le 6 août, le Piémont-Sardaigne signe le traité de Milan qui assure la restauration de la domination autrichienne en Italie et met un terme, au moins provisoire au projet unitaire qu'avait porté le roi Charles-Albert. Le 23 août, Venise capitule après un siège très dur. L'ordre règne en Italie. Cependant, les événements de 1848-1849 sont appelés à porter leurs fruits.

### ■ ■ I. L'Italie entre ordre ancien et espoir unitaire

#### 1. L'Italie de la réaction

Sur le plan géopolitique, la péninsule retrouve le système d'avant 1848. L'Autriche domine à nouveau le royaume lombardo-vénitien, sous la férule du maréchal Joseph Radetzky qui proclame l'état de siège le 19 juillet 1851. Le vieux militaire autrichien entend maintenir l'ordre avec fermeté et n'hésite pas à faire pendre le patriote mazzinien Luigi Dottesio à Venise. La visite de l'empereur François-Joseph en novembre 1856 apporte un certain apaisement avec la proclamation d'une large amnistie pour les délits politiques. Ferdinand II de Bourbon règne toujours sur le royaume des Deux-Siciles où il instaure une répression sévère envers les opposants et une stricte censure de la presse et des livres en novembre 1849. Le roi confie l'instruction au clergé ou à des instituteurs recrutés par des jurys ecclésiastiques.

Alors que Rome est sous le contrôle français depuis l'été 1849, le pape Pie IX rentre dans la Ville Éternelle le 12 avril 1850, retrouvant la plénitude du pouvoir temporel sur les États pontificaux. À Modène, Parme et Florence sont restaurés François V de Habsbourg, Charles III de Bourbon et Léopold II de Habsbourg. Ce dernier suspend le système constitutionnel, en avril 1850, puis l'abolit en mai 1852 et accepte la présence de 10 000 soldats autrichiens dans le Grand Duché de Toscane. En décembre 1850, le duc de Modène propose une ligue politique aux États italiens afin de prévenir tout retour révolutionnaire, forme de Sainte Alliance à l'échelle de la péninsule.

Dans ce paysage politique, le Piémont-Sardaigne fait figure d'exception. Victor-Emmanuel II conserve le *Statuto* (constitution) accordé par son père. Les élections de juillet 1849 donnent une majorité libérale, patriote et démocrate qui vote avec réticence le traité de paix avec l'Autriche. La dissolution de la Chambre et les élections de novembre infléchissent la majorité dans un sens plus modéré souhaité par le roi et son président du Conseil Massimo D'Azeglio. Partisan du libéralisme politique, celui-ci entame une politique de laïcisation par la loi Siccardi du 8 avril 1850 qui abolit les tribunaux religieux, le droit d'asile dans les lieux de culte et soumet les dons aux ordres religieux à l'autorisation gouvernementale, politique qui n'est pas sans entraîner de heurts avec l'Église, en particulier Mgr Luigi Franzoni, archevêque de Turin contraint de s'exiler à Lyon. Pour bien des partisans de l'Unité, le Piémont-Sardaigne reste le phare politique de la péninsule.

## **2. Cavour, un libéral éclairé**

Né en 1810 dans une famille de l'aristocratie piémontaise, Camillo Benso, comte de Cavour, est élève à l'académie militaire de Turin mais est exclu de l'armée en 1831, à la suite de ses prises de positions favorables à la révolution parisienne de juillet 1830. Il entame alors

une vie de gentilhomme campagnard sur ses domaines de Leri et Grinzani, s'intéressant aux nouveautés techniques et créant une société d'agriculture en 1842. Il revient dans la vie publique à partir de 1840. Il voyage en France, en Grande-Bretagne, en Belgique où il apprécie le fonctionnement de monarchies parlementaires, le dynamisme économique et se convainc que l'Unité italienne ne peut se faire que dans le cadre libéral de la monarchie des Savoie. Il écrit de nombreux articles où il défend la nécessité d'un développement des chemins de fer et d'un marché économique intérieur italien, possible prélude à une unité politique. En 1847, il fonde le journal *Il Risorgimento* où il défend le libéralisme de Charles-Albert et le principe d'une unité de la péninsule. Élu député en 1848, il défend la politique libérale poursuivie par Victor-Emmanuel II et son président du Conseil Massimo D'Azeglio, malgré l'échec et l'abdication de Charles-Albert. Devenu un des parlementaires les plus importants, Cavour est nommé ministre de l'Agriculture en octobre 1850, puis des Finances en avril 1851 et de la Marine en février 1852. Le 4 novembre 1852, il succède à D'Azeglio à la présidence du Conseil.

### **3. Une politique de préparation de l'Unité**

À son arrivée à la tête du gouvernement, Cavour a réfléchi sur les causes de l'échec du mouvement de 1848. Trois objectifs guident alors sa politique en faveur de l'Unité italienne. Tout d'abord le rassemblement des patriotes italiens. Les divisions entre républicains et monarchistes, libéraux et radicaux avaient coûté cher à la cause italienne. Selon Cavour, il convient de réunir les divers patriotes italiens sur le principe d'une unité autour des Savoie, solution qui divise le moins et qui est susceptible de ne pas effrayer l'Europe. Déjà, lors de la formation de son cabinet, Cavour avait obtenu la participation de l'aile gauche des libéraux dont le leader, Urbano Rattazzi, entre au gouvernement. Le principe du *connubio* (mariage) en vue de collaborer au pouvoir est

posé. Mais le plus dur reste à faire, en particulier trouver une entente avec les républicains. En août 1856, Giuseppe la Farina, discrètement soutenu par Cavour, fonde La Société nationale qui défend le thème de la guerre de libération contre l'Autriche. Y adhèrent Giuseppe Garibaldi, revenu d'Amérique et installé à Gênes et Daniele Manin, défenseur de Venise et exilé à Paris où il décède peu de temps après. Seuls Giuseppe Mazini et ses amis répugnent à y participer. En 1853, dans deux opuscules intitulés *Agli italiani* et *Il partito d'Azione*, Mazzini estime que l'idéal de l'Unité doit se réaliser au travers de la République et de la lutte armée. Cependant les échecs successifs du soulèvement mazzinien de Gênes, en juin 1857, et de la tentative de Carlo Pisacane, en Sicile en juin-juillet de la même année, affaiblissent singulièrement les mazziniens et les révolutionnaires. Le 1<sup>er</sup> août 1857 est officiellement créée la Société nationale italienne qui regroupe les patriotes de plusieurs tendances mais qui accepte une union autour du roi Victor-Emmanuel II et de sa famille.

Ensuite, Cavour engage une politique de modernisation du Piémont-Sardaigne. Ministre des Finances, il fait adopter, le 4 juillet 1851, un nouveau tarif douanier libéral qui permet des traités commerciaux avec la Grande-Bretagne et la Belgique. Une fois à la présidence du Conseil, il réorganise l'administration centrale en mars 1853, accélère le développement du réseau ferré (inauguration de la ligne Turin-Gênes le 20 février 1854, de la ligne Turin-Suse le 22 mai suivant). En août 1857, les travaux du tunnel du Fréjus débutent afin de faciliter les liaisons avec la France. En juillet 1854, est terminée la liaison télégraphique sous-marine entre La Spezia et la Sardaigne. Sur le plan militaire, La Spezia est transformée en port de guerre alors que l'on modernise la place forte d'Alexandrie et que l'arsenal de Turin produit de plus en plus de canons de qualité.

Enfin, Cavour est persuadé que l'Italie ne se fera pas d'elle-même mais avec l'appui de grandes puissances, appui nécessaire dans la perspective inévitable d'une guerre contre l'Autriche, formellement opposée à toute unité italienne. La guerre de Crimée donne au Piémont-Sardaigne l'opportunité de s'immiscer dans le concert européen. Le 10 février 1855, la Chambre approuve l'alliance avec la France et la Grande-Bretagne qui prévoit l'envoi en Crimée d'un corps expéditionnaire de 15 000 hommes. Si le royaume n'a aucun intérêt particulier en Orient, la guerre de Crimée est l'occasion de se rapprocher des deux grandes puissances (en novembre 1855, Victor-Emmanuel II, Cavour et D'Azeglio se rendent à Paris et à Londres) et de participer à un congrès européen. Celui-ci s'ouvre dans la capitale française le 25 février 1856. Lors de la séance du 8 avril, au grand dam de l'Autriche, la question de la situation en Italie est abordée. Le ministre français des Affaires étrangères, le comte Palewski, pose le problème du statut de Rome et de l'occupation des légations de Romagne par des troupes autrichiennes. Son homologue britannique, le comte Clarendon dénonce l'incurie des administrations pontificale et des Bourbons de Naples (en octobre 1856, la France et la Grande-Bretagne rompent leurs relations diplomatiques avec le royaume des Deux-Siciles face au refus de Ferdinand II d'entreprendre un programme de réformes). Cavour prononce un plaidoyer pour l'unité de la péninsule et réclame l'annexion au Piémont-Sardaigne des duchés de Parme et de Modène. S'il n'obtient pas satisfaction sur ce point, Cavour a imposé la question italienne dans le jeu politique européen.

Suite au congrès de Paris, les tensions austro-piémontaises ne cessent de croître. En mars 1857, les relations diplomatiques sont rompues. Si la perspective d'une guerre s'approche, les circonstances favorisent les visées piémontaises. Le 14 janvier 1858, le patriote Felice Orsini attente à la vie de Napoléon III. Dans une lettre écrite de sa

prison, Orsini adjure l'empereur des Français de faire quelque chose en faveur de l'Italie. Celui-ci, qui a toujours eu des sympathies pour la cause italienne, décide de rencontrer Cavour à ce sujet. Le rencontre a lieu à Plombières, ville d'eaux des Vosges, les 20 et 21 juillet 1858. Napoléon III est soucieux de ne pas favoriser une unité complète de la péninsule qui ferait émerger une nouvelle puissance en Méditerranée et de ménager une opinion catholique sensible au maintien d'une Rome pontificale. Aussi, les deux hommes sont-ils obligés de passer par un compromis :

- Constitution d'un royaume d'Italie du Nord avec le Piémont-Sardaigne agrandi par la Lombardie, la Vénétie, les légations de Romagne et les Marches.
- Un royaume d'Italie centrale avec le grand-duché de Toscane, les duchés de Modène et de Parme.
- Rome et le Latium maintenus sous l'autorité pontificale.
- Existence d'un royaume des Deux-Siciles avec possibilité d'une monarchie confiée aux descendants du maréchal Murat, roi de Naples de 1808 à 1815.
- Cession de la Savoie et du comté de Nice à la France après consultation des populations.



Carte de l'Italie à la veille de l'Unité

Cette alliance, symbolisée dans la grande tradition des alliances des monarchies d'Ancien Régime par le mariage entre Joseph-Napoléon, cousin de l'empereur, et Marie-Clothilde, fille du roi de Piémont-Sardaigne, est officiellement scellée le 18 janvier 1859. La France est appelée à fournir 200 000 hommes mais les frais de guerre seront remboursés par le Piémont-Sardaigne. Afin de préparer l'opinion française et européenne, un opuscule du journaliste Louis-Étienne de La Guéronnière, intitulé *L'Empereur Napoléon III et l'Italie* et directement inspiré par le souverain, expose la nécessité d'un État fédéral italien dont le principal obstacle est la présence autrichienne. Désireux de prendre les devants, le gouvernement de Vienne adresse au Piémont-Sardaigne un ultimatum exigeant l'arrêt de tous les préparatifs militaires. Il est repoussé le 26 avril provoquant le début de la guerre d'indépendance.

## ■ ■ II. Les étapes de l'Unité

### 1. La campagne militaire franco-piémontaise

Arrivé à Alexandrie le 14 mai, Napoléon III assume le commandement des forces franco-piémontaises. Celles-ci parviennent à accrocher les Autrichiens à Montebello, près de Pavie. Surtout, le 4 juin, ceux-ci sont battus à Magenta et contraints d'abandonner Milan afin de se replier sur le quadrilatère fortifié de Vérone, Peschiera, Mantoue et Lagnano. Le 8 juin, Napoléon III et Victor-Emmanuel II font une entrée triomphale dans la capitale lombarde. Le 24, un nouvel important engagement a lieu à Solferino. Les Autrichiens sont à nouveau défaits, perdant 18 000 hommes et obligés de se replier sur le Haut-Adige mais les Français comptent 12 000 soldats hors de combat. Impressionné par les pertes et inquiet de la tournure des événements en Italie centrale, Napoléon III adresse à l'empereur François-Joseph une proposition